



PEG 2026 PROCESS SAISIE PRE-ARBITRAGE



PROCESS SAISIE PRE-ARBITRAGE



Le guide suivant, vous permettra de suivre les étapes pour effectuer votre demande de pré-arbitrage d'avoirs des fonds « Amundi Label Equilibre Solidaire ESR – F » et/ou "Multipar Actions Europe Bas Carbone" vers le fonds « Amundi Label Trésorerie ESR – F »

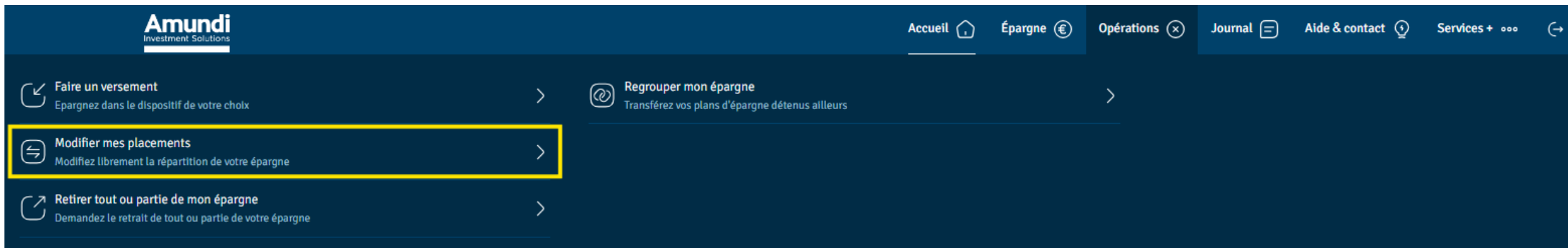
PROCESS SAISIE PRE-ARBITRAGE



1. Connectez-vous sur le site www.amundi-ee.com, cliquez sur « opérations »



2. Cliquez sur « Modifier mes placements »



PROCESS SAISIE PRE-ARBITRAGE



3. Sélectionnez le fonds à pré-arbitrer

← **Modifier mes placements**

[? QUESTIONS FRÉQUENTES](#) [▶ VIDÉO EXPLICATIVE](#) [📄 FICHES PRATIQUES](#)

Vous pouvez modifier vos placements à tout moment au sein d'un même dispositif.
Dans certains cas vous avez également la possibilité de transférer vos placements vers un autre dispositif. Cette possibilité est alors signalée lors de vos choix de dispositifs de destination.

Choisissez tout d'abord le dispositif de départ que vous souhaitez modifier [?](#)

Sélectionner votre entreprise *

PEG SAINT GOBAIN 5 ans

PROCESS SAISIE PRE-ARBITRAGE



5. Indiquez la **part** ou le **montant souhaité**

Sélectionnez les montants des placements de destination du PEG SAINT GOBAIN 5 ans ?

Rappel du placement de départ
AMUNDI LABEL EQUILIBRE SOLIDAIRE ESR - F (PEG SAINT GOBAIN 5 ans)

Cliquez sur € ou % si vous préférez faire votre sélection en euros (€) ou en pourcentage (%)



Placement

AMUNDI LABEL TRESORERIE ESR - F

Risque 1 / 7 ●●●●●●●

 €

6. Puis validez votre **demande**. Le montant sera affiché sur la plateforme lors de la **période de souscription**.

PROCESS SAISIE PRE-ARBITRAGE



Vous pouvez aussi retrouver ce mode opératoire sur le site de gestion des comptes www.amundi-ee.com, une fois connecté(e). Suivez la procédure indiquée. Pour toute aide, n'hésitez pas à contacter la plateforme téléphonique Amundi par téléphone au : 04 37 47 00 54 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 (sauf jours fériés).

Amundi
Investment Solutions

Accueil 🏠 Épargne € Opérations 📄 Journal 📅 Aide & contact ⓘ Services + ☰ ↩

Bonjour SEBASTIEN,
comment pouvons-nous vous aider ?

Avant de contacter le Service Clients,
consultez les réponses de la **FAQ** en saisissant un mot clé dans la barre de recherche.

🔍 saisir un arbitrage

Résultats de votre recherche

- Comment faire un arbitrage ?
- Comment suivre mon arbitrage ?
- A quoi sert un arbitrage ?
- Combien coûte un arbitrage ou un transfert ?
- Qu'est-ce qu'un arbitrage ?
- Comment serai-je informé que mon arbitrage ou transfert a été traité ?
- Qu'est-ce qu'un arbitrage à seuil conditionnel (ou cours plancher) ?
- Quand mon arbitrage ou mon transfert sera-t-il comptabilisé ?

← →

Cliquez pour contacter le Service Clients >

PROCESS SAISIE PRE-ARBITRAGE



COMMENT FAIRE UN ARBITRAGE ?

Rendez-vous dans "[Opérations > Modifier mes placements](#)"

- choisissez le dispositif d'épargne pour lequel vous souhaitez effectuer un arbitrage,
- sélectionnez le support de placement sur lequel vous voulez intervenir (support source),
- choisissez le support cible et le pourcentage que vous souhaitez y affecter
- laissez-vous guider pour effectuer votre opération et validez.

Et quoi d'autre ?

Vous recevrez une confirmation par email de l'enregistrement de votre demande.

Consultez les frais appliqués à cette opération dans le guide tarifaire (menu "[Services > Mon profil > Guide tarifaire Epargne Salariale & Retraite](#)")

- Cliquez sur "Guide tarifaire Epargne Salariale et Retraite"

Vous êtes alerté par email de la mise à disposition de l'avis d'opération sur notre site Internet.

Bon à savoir également

Vous pouvez également nous faire parvenir un ordre par courrier à : Amundi ESR - 26956 VALENCE CEDEX 9.

Autres questions liées

- * [Combien coûte un arbitrage ou un transfert ?](#)
- * [Est-ce qu'un arbitrage modifie la date de disponibilité de mon épargne ?](#)
- * [Que deviennent mes plus ou moins-values en cas d'arbitrage ?](#)

Vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question ?

Contactez le Service Clients